

À Abancourt, un homme écrasé hier matin par un transpalette

samedi 20.02.2010, 05:02 - La Voix du Nord



La victime a été héliportée au centre hospitalier de Lille. Elle est âgée de 40 ans. Il s'agit d'un habitant d'Anvin.

| ACCIDENT DU TRAVAIL |

« Pronostic vital engagé ». Le mot est lâché. L'accident qui s'est produit hier matin, à Abancourt, ... commune située au nord de Cambrai, n'a pas épargné sa victime, Yves P., un homme âgé de 40 ans. Cet habitant d'Anvin, dans le Pas-de-Calais, a été écrasé par un transpalette. Fortement blessé au thorax et à la tête, dit-on, il a été transporté au centre hospitalier de Lille via l'hélicoptère de la sécurité civile.

Le drame s'est produit en début de matinée. Hier, vers 8 h 30. Yves P., chauffeur employé de la société Lombard, à Anvin, livre une machine appartenant à la société Sofima (basée à Arras et spécialisée dans la manutention). L'adresse de livraison se situe à Abancourt, route des Fresnois. Le destinataire du transpalette, la société LC Clim, prévoit d'utiliser l'engin pour décharger un poids lourd, qui attend dans la rue.

Le camion, chargé du transpalette, arrive alors. Le conducteur quitte sa cabine, grimpe à l'intérieur de la remorque et descend l'appareil de manutention, en utilisant une rampe inclinée. Quand soudain, la machine, lourde de plusieurs centaines de kilos, s'emballe et glisse. Alors, le conducteur tente de la retenir. En vain. L'appareil de levage bascule et tombe sur le chauffeur.

Les responsables de LC Clim, témoins de la scène, préviennent immédiatement les secours. Et quelques minutes plus tard, les sapeurs-pompiers de Cambrai, sous les ordres du major Dewailly, les médecins du SAMU, les gendarmes de l'unité d'Iwuy-Cambrai et le capitaine Staes, de la compagnie de gendarmerie de Cambrai, sont sur place.

La victime est immédiatement prise en charge par les secours, qui lui prodiguent les premiers soins. Mais rapidement, compte tenu de la gravité de son état, le constat est sans appel : il est nécessaire de la transporter à Lille.

L'hélicoptère de la sécurité civile est sollicité. Aux environs de 10 heures, l'appareil atterrit dans l'un des champs voisins du lieu de l'accident, et emmène la victime jusqu'au centre hospitalier régional universitaire.

Pendant ce temps-là, un représentant de l'inspection du travail est dépêché aux côtés des gendarmes de l'unité de Cambrai-Iwuy. L'objectif alors : comprendre ce qui s'est passé. L'accident pouvait-il être évité ? Pour M. Bonnay, responsable de la société Sofima - donc propriétaire de l'appareil- « quand on descend une machine d'un plateau, il y a toujours le risque que l'engin glisse. L'appareil a dû dérapier ». Et d'ajouter que, n'étant pas sur place, il lui était difficile de porter un jugement.

Seule l'enquête permettra d'y voir plus clair. •

M. R.



toto

«Février 2010»

- L
- M
- M
- J
- V
- S
- D

- [01](#)
- [02](#)
- [03](#)
- [04](#)
- [05](#)
- [06](#)
- [07](#)

- [08](#)
- [09](#)
- [10](#)